

## ● 1945

**30/09 :** Assemblée générale constitutive de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne.

**19/10 :** Agrément de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Dordogne par la commission nationale compétente instituée par l'Ordonnance du 3 mars 1945. En vertu de cet agrément, l'UDAF de la Dordogne « jouit de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues comme établissement d'utilité publique ».

**17/11 :** Déclaration de constitution auprès de la Préfecture de la Dordogne.

**07/12 :** Parution de cette déclaration au Journal Officiel.

A sa création, l'UDAF est locataire de 3 pièces et des combles d'un immeuble 4 Place de la Mairie à Périgueux.

## ● 1946

Création d'un service des tutelles aux allocations familiales de familles relevant de la Caisse du Régime Commun régies par la loi du 22 août 1946.

## ● 1949

Création d'une Commission Paritaire des Loyers réunissant le Président des Propriétaires, le Secrétaire du Syndicat des Locataires et le Président de l'UDAF. Cette commission offrait un service gratuit permettant aux locataires et propriétaires d'appliquer correctement la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948. Cette initiative a été reprise dans d'autres départements.

**01/06 :** Signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Régime Général chargeant l'UDAF « des tutelles officielles et officieuses aux prestations familiales ».

De plus, l'UDAF « prend en charge les tutelles judiciaires et les mandats généraux délivrés librement par les familles déléguant à un mandataire le soin de gérer pour leur compte les prestations familiales qui leur sont dues ».

## ● 1951

6 tutelles officielles, 37 mandats généraux.

## ● 1952

41 tutelles aux allocations familiales

## ● 1953

49 tutelles aux allocations familiales

## ● 1954

**15/03 :** Création d'un Service d'Aide au Logement Familial qui « instruit les demandes qui lui sont soumises concernant la construction et l'amélioration du logement » : 480 visites en 9 mois, constitution de 70 dossiers, obtention de 30 autorisations de construire.

59 tutelles aux prestations familiales et intervention en tant que partie civile dans 14 affaires de mouillage de lait.

## ● 1956

63 tutelles aux allocations familiales suivies par 2 tuteurs.

## ● 1957

65 tutelles aux allocations familiales

## ● 1958

Mise en place d'un Service Départemental d'Information Familiale qui remplace les Maisons de la Familles existantes à Périgueux, Sarlat et Bergerac, 35 visites par semaine en moyenne.

Le Service d'Aide au Logement Familial a reçu 600 personnes en consultation.

71 tutelles aux allocations familiales

## ● 1959

2067 visites à la permanence du Service Départemental d'Information Familiale à Périgueux, 1694 à celle de Bergerac et 567 à celle de Sarlat.

Le Service d'Aide au Logement Familial a reçu en moyenne 50 personnes par mois.

80 tutelles aux allocations familiales

## ● 1960

Transformation du Service Départemental d'Information Familiale en Centre Départemental de Documentation et d'Information Familiale (déclaration au JO du 02/07/1960) qui tout en étant juridiquement distinct de l'UDAF, reprend les missions initiales en les prolongeant et les étendant. Le CDIF fait partie de l'UDAF en tant qu'organisme para-familial.

## ● 1961

- 9 salariés
- Le Centre Départemental de Documentation et d'Information Familiale emploi 5 personnes à temps partiel.
- 94 tutelles aux allocations familiales. Le service emploi 2 agents, une dactylo et un comptable à temps partiel.
- Le Service d'Aide au Logement Familial emploie 1 salarié à temps partiel.

## ● 1962

91 tutelles aux allocations familiales

## ● 1963

103 tutelles aux allocations familiales

## ● 1964

10 salariés

- 109 tutelles aux allocations familiales. Embauche d'un 3ème agent de tutelle.
- Le Service d'Aide au Logement Familial reçoit mensuellement une trentaine de personnes.

● 1965

- Le Centre Départemental de Documentation et d'Information Familiale a été consulté près de 2500 personnes.

100 tutelles aux allocations familiales. Mise en place d'un Comité de Coordination en faveur des familles sous tutelle à l'initiative de l'UDAF avec la collaboration des services de l'Action Sanitaire et Sociale et de la CAF

● 1966

Transfert 6 Place André Maurois à Périgueux où elle accède à 4 pièces plus accueillantes et mieux situées. 107 tutelles aux allocations familiales.

● 1967

114 tutelles aux allocations familiales. Recrutement d'un 4<sup>ème</sup> agent de tutelle à mi-temps.

● 1968

127 tutelles aux allocations familiales

● 1969

12 salariés,

143 tutelles aux prestations sociales.

● 1970

169 tutelles aux prestations sociales.

● 1971

Crise grave due à « la création d'une Association de Gestion fondée par l'ancien Président de l'UDAF avec du personnel spécialisé, antérieurement salarié de l'UDAF ».

- 81 tutelles aux prestations familiales,
- Le service du Logement a reçu 180 visites,
- Centre Départemental de Documentation et d'Information Familiale : 1589 consultations.

● 1972

90 tutelles aux prestations sociales.

● 1973

105 tutelles aux prestations sociales.

● 1974

- Acquisition d'un immeuble situé 7 Place Beleyme à Périgueux qui offre un ensemble de 15 pièces en excellent état d'une surface de 170 m<sup>2</sup> utilisables afin de créer une Maison Départementale des Organismes Familiaux. Installation dans les locaux le 1<sup>er</sup> mai,
- 110 tutelles aux prestations sociales,
- Création du Service d'Aide aux familles en Arrérage de Loyer (SAFAL),
- Création du Service d'Entr'Aide Familiale et Sociale (SEFASO) en coopération avec la Caisse de Retraite des Anciens Artisans et Commerçants : 40 visites à domicile.

● 1975

- 119 tutelles aux prestations sociales,

- Service d'Entr'Aide Familiale et Sociale (SEFASO) : 216 retraités vistés à domicile,
- Mise en sommeil du Service d'Aide aux familles en Arrérage de Loyer (SAFAL) du fait du manque de soutien des offices HLM.

**20/06 :** Assemblée générale extraordinaire qui adopte la modification des statuts et du règlement intérieur de l'UDAF de la Dordogne, afin qu'ils soient en conformité avec la loi n°75-629 du 1975 portant modification des articles 1 à 16 du Code de la Famille et de son Décret d'application n°76-272 du 26 mars 1976.

## ● 1980

- 180 mesures de tutelles (Majeurs Protégés et Prestations Sociales).
- Fusion du Service d'Entr'Aide Familiale et Sociale (SEFASO) et du Service d'Aide aux familles en Arrérage de Loyer (SAFAL) au sein du Centre Départemental de Documentation et d'Information Familiale.

## ● 1981

- 153 tutelles aux prestations sociales,
- 24 tutelles adultes

## ● 1982

- 15 salariés
- 167 tutelles aux prestations sociales,
- 40 tutelles aux adultes,
- 24 tutelles aux Majeurs Protégés,
- 5 tutelles d'État.

## ● 1983

Sur les recommandations de la DDASS et du Juge des Enfants de Périgueux, ainsi que pour faire face aux nécessités urgentes d'améliorer les conditions de travail du personnel, location de l'immeuble situé 1 rue Chillaud et 11 rue Combe des Dames, face au siège social de la Place Beleyme. Cet immeuble est composé de 17 pièces.

## ● 1984

- 257 tutelles aux prestations sociales,
- 133 tutelles aux Majeurs Protégés

## ● 1985

314 mesures de Tutelles aux Prestations Sociales sont exercées par 11 délégués à la tutelle placés sous l'autorité d'un Chef de service et assistés de 2 agents administratifs, 2 agents comptables et 2 TUC.

## ● 1986

Gestion des fonds de secours en espèces dans le cadre du dispositif Pauvreté-Précarité, jusqu'au 31 mars 2004.

## ● 1987

- Acquisition d'une partie de l'immeuble du 2 Cours Fénelon (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage), soit 600 m<sup>2</sup>,
- 35 salariés dont 32 au Service des Tutelles
- 500 mesures de tutelles

## ● 1989

- Installation dans les nouveaux locaux du 2 Cours Fénelon.
- 48 salariés

● 1991

- 734 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 320 mesures civiles
- 64 tutelles d'État

● 1992

- 319 tutelles aux prestations sociales familiales,
- 572 tutelles aux prestations sociales adultes,
- 337 tutelles aux Majeurs Protégés
- 118 tutelles d'État

● 1992

Création du Service d'Accompagnement Social Lié au Logement dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement.

● 1993

01/03 : Réorganisation des Services des Tutelles avec la création d'un service de Tutelles aux Majeurs protégés et d'un service de Tutelles aux Prestations Sociales.

- Installation de l'antenne du Service des Tutelles au 24 rue de la Résistance à Bergerac
- 300 tutelles aux prestations sociales familiales,
- 677 tutelles aux prestations sociales adultes,
- 416 tutelles aux Majeurs Protégés
- 149 tutelles d'État

● 1994

- 1001 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 300 mesures civiles
- 266 tutelles d'État

● 1995

- 76 salariés,
- 1080 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 267 mesures civiles,
- 389 tutelles d'État.

● 1996

Acquisition des locaux du CDPEIS situés au rez-de-chaussée du 2 Cours Fénélon.

● 1997

- 1000 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 293 tutelles aux Majeurs Protégés,
- 475 tutelles d'État.

● 1998

1803 mesures de protection réparties ainsi :

- 309 tutelles aux prestations sociales familles,
- 669 doubles mesures,
- 16 mesures non financées,
- 569 mesures d'État,
- 292 mesures civiles,
- 48 tutelles aux Majeurs Protégés.

## ● 2000

**23/05 :** Agrément par la Direction de l'Action Sociale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité de l'accord d'entreprise du 10 /12 1999 ayant pour objet la réduction du temps de travail.

## ● 2001

- 1013 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 757 mesures d'État.

## ● 2001

**12/09 :** Assemblée générale extraordinaire qui adopte la modification de l'article 7 des statuts relatif au nombre d'administrateurs.

## ● 2002

- 90 salariés (dont 19 sur l'Antenne de Bergerac et 5 sur l'antenne de Sarlat),
- 1034 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 784 mesures d'État,
- Création d'un poste de délégué à la tutelle spécialisé dans l'ouverture des nouveaux dossiers.

## ● 2003

- 96 salariés,
- 1110 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 820 mesures d'État.

## ● 2004

Inscription de l'UDAF de la Dordogne auprès du ressort du TGI de Périgueux comme mandataire liquidateur dans le cadre des Procédures de Rétablissement Personnel.

La gestion du « fonds d'aide aux jeunes » (secours d'urgence et aides financières diverses) est confiée à l'UDAF à compter du 1er /04 2004

L'UDAF de la Dordogne est désignée pour siéger comme membre du « Comité Régional de l'organisation sociale et médico-sociale » (CROSMS), en tant que représentant des usagers des institutions sociales et médico-sociales.

**15/11 :** Création du Site pour la Vie Autonome des personnes handicapées.

Mise en place de la démarche qualité avec l'engagement des services des tutelles dans un processus de certification.

- 98 salariés,
- 1097 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 830 mesures d'État.

## ● 2005

**12/05 :** Location de bureaux 15 bis et 19 rue de la Cité à Périgueux où sont délocalisés les Services Institutionnels, le Service d'Accompagnement Social Lié au Logement, le Site pour la Vie Autonome des personnes handicapées et les activités de mandataire dans le cadre des Procédures de Rétablissement Personnel.

**01/06 :** Installation des services de tutelles au rez-de-chaussée de la Maison Départementale de la Vie Sociale dans les locaux occupés auparavant par les Services Institutionnels.

**06/12 :** Assemblée générale extraordinaire qui adopte la modification des statuts et du règlement intérieur de l'UDAF de la Dordogne, afin qu'ils soient en conformité avec

ceux adoptés lors de l'assemblée générale de l'UNAF des 18 et 19 /06 2005.

- 105 salariés,
- 1079 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 883 mesures d'Etat,
- Démarche qualité : construction du projet de référentiel.

## ● 2006

**01/06 :** Intégration du Site pour la Vie Autonome des personnes handicapées au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

**03/05 :** Installation de l'antenne de Bergerac dans de nouveaux locaux 34 rue des Faures.

- 105 salariés,
- 1085 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 975 mesures d'État,

## ● 2007

Création du service d'Aide aux Tuteurs Familiaux

**26/11 :** Convention de partenariat avec le Crédit Agricole Charente Périgord dans le cadre du Micro-Crédit Social

- 106 salariés,
- 1095 tutelles aux prestations sociales (familles et adultes),
- 1008 mesures d'État.

## ● 2008

**05/02 :** Lancement du site internet de l'UDAF de la Dordogne [www.udaf24.fr](http://www.udaf24.fr)

**03/03 :** Convention avec le Caisse des Dépôts et Consignation – Délégation Aquitaine pour la mise en œuvre d'une expérimentation du Micro-Crédit Social sur le département de la Dordogne.

**10/04 :** Création du service d'Accompagnement au Micro-Crédit Social.

**27/05 :** Obtention de la Certification de Services « Qualicert » sur le référentiel « Services des tutelles et qualité : des engagements certifiés au service des usagers ».

**17/06 :** Acquisition de la partie des locaux de la Maison Départementale de la Vie Sociale appartenant au Conseil Général de la Dordogne.

**23/07 :** Signature d'une convention de partenariat avec le CCAS de Périgueux dans le cadre du Micro-Crédit Social

**02/08 :** Retour des services délocalisés rue de la Cité au sein du siège social.

**● 2009**

**01/01 :** Mise en application de la réforme de la protection juridique des majeurs.

**01/07 :** Ouverture de la Maison Relais, 34 rue Louis Blanc à Périgueux

**● 2010**

**05/11 :** Convention de partenariat avec La Banque Postale dans le cadre du Micro-Crédit Personnel

**● 2011**

**15/05 :** Convention de partenariat avec le Crédit Mutuel du Sud Ouest dans le cadre du Micro-Crédit Personnel

**● 2012**

**16/10 :** Création de GC3SF (Groupement de Coopération Sociale et Solidaire de Services aux Familles), 1er groupement de coopération social et médico-social de Dordogne créé avec Périgord Famille

**● 2013**

**23/09 :** L'UDAF de la Dordogne est labellisée Plateforme Départementale de microcrédit Personnel par la Caisse des Dépôts et Consignation de Nouvelle Aquitaine

**● 2018**

**05/01 :** Convention de partenariat avec la Caisse d'Épargne Aquitaine Nord dans le cadre du Micro-Crédit Personnel

**08/02 :** Convention de partenariat avec BNP-Paribas dans le cadre du Micro-Crédit Personnel

**13/03 :** L'UDAF de la Dordogne est labellisée Plateforme Départementale de microcrédit Personnel par la Caisse des Dépôts et Consignation et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

**01/12 :** Ouverture de 10 places de maison relais en secteur diffus

**● 2020**

**13/10 :** La candidature de l'UDAF de la Dordogne est retenue pour mettre en place 3 Points Conseil Budget à Périgueux, Sarlat et Bergerac

**● 2021**

**20/10 :** La candidature de l'UDAF de la Dordogne est retenue pour mettre en place un Point Conseil Budget itinérant sur le territoire du Périgord Vert.

**07/12 :** Le projet Connect'e-bus présenté par l'UDAF et visant à mettre en œuvre un espace numérique itinérant sur le territoire du Périgord Vert est retenu par la Préfecture de Région dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

**15/12 :** Attribution d'un poste de Conseiller numérique par l'ANCT dans le cadre du projet Connect'ebus.

**● 2022**

**20/04 :** acquisition des locaux de l'ex-Conseil des Prud'hommes de Périgueux situés cours Fénélon dans le prolongement du siège social.



**11/10 :** Assemblée générale extraordinaire de l'UDAF validant la fusion-absorption de l'association Périgord Famille intervenant dans le champs de l'aide à domicile.

**23/11 :** La candidature de l'UDAF est retenue pour mettre en place l'expérimentation «Aide Budget» sur les PCB de Périgueux, Bergerac et Sarlat.

## ● 2023

**01/01 :** Création du SPAD (Service Parentalité et Accompagnement à Domicile) suite à la fusion-absorption de l'association Périgord Famille.

## ● 2024

**01/01 :** Fermeture de 10 places de maison relais en secteur diffus

**22/03 :** Convention de partenariat avec le Crédit Mutuel du Sud-Ouest dans le cadre du microcrédit personnel.

**30/04 :** Signature d'une convention avec le Fond d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) pour faciliter l'accès des travailleurs intérimaires au microcrédit personnel.

**22/06 :** Élection de M. Fabien SAJOUS, Président de l'UDAF au Conseil d'administration de l'UNAF.

**10/10 :** Installation du pôle Direction, du SPAD, du Service Action Sociale, du Service Informatique et du Service Vie Associative et Action Familiale dans les nouveaux locaux du 2<sup>ter</sup> Cours Fénélon à Périgueux.

**29/11 :** Inauguration des nouveaux locaux par Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF.

**31/12 :** Fin de l'activité microcrédit personnel suite au désengagement de la Banque des Territoires et du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine. Seule l'action en faveur des travailleurs intérimaires se poursuit dans le cadre de la convention avec le FASTT.

## ● 2025

**15/01 :** Les ateliers de l'action «Parcours droits sociaux» réalisés dans le cadre du PCB en faveur des détenus du centre de détention de Mauzac reçoivent un certificat de labellisation délivré par le SPIP.